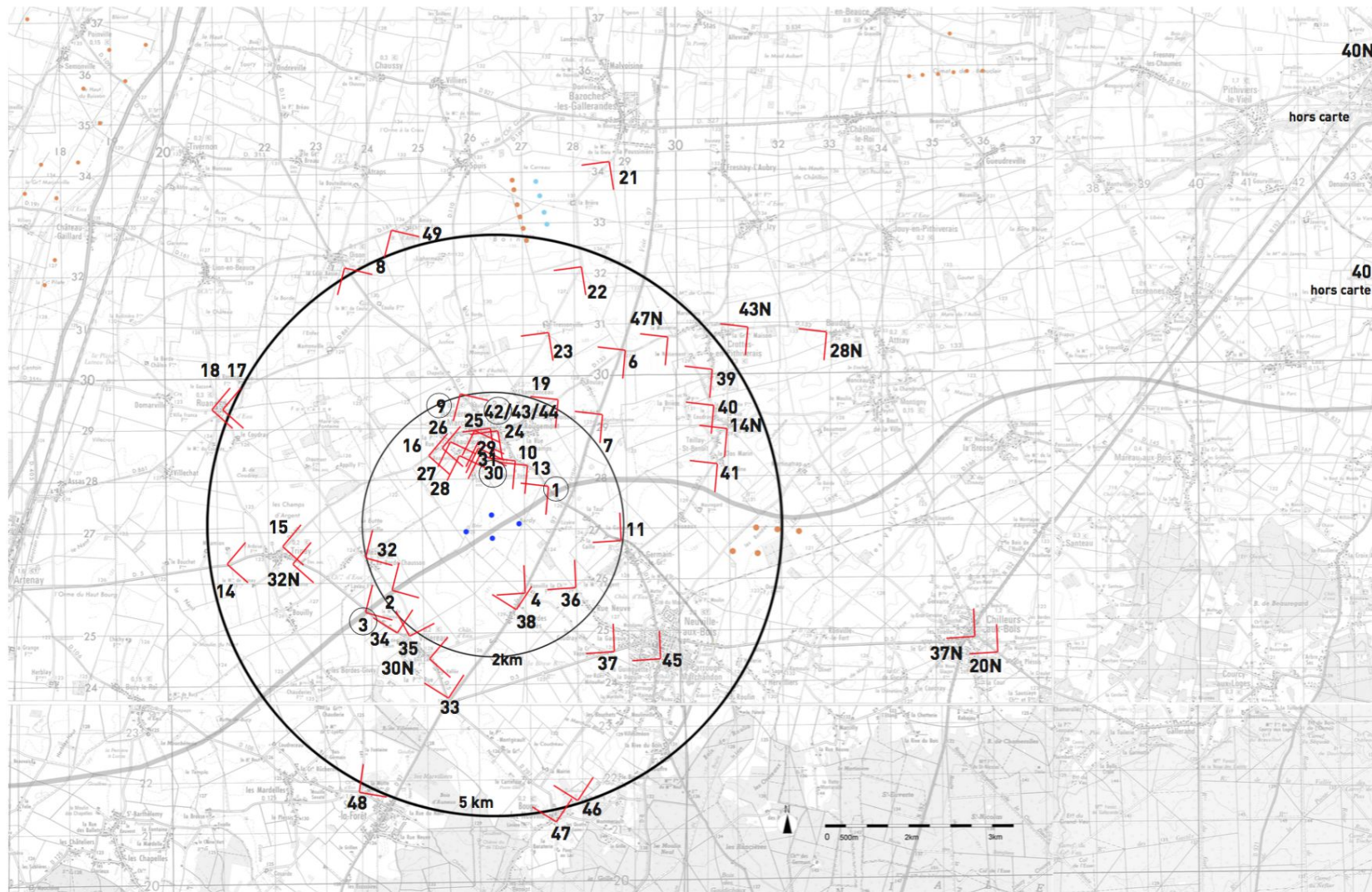


6.8.1.2. LISTE DES PHOTOMONTAGES ET CARTE DE REPÉRAGE



○ Point de vue pour analyse de variantes

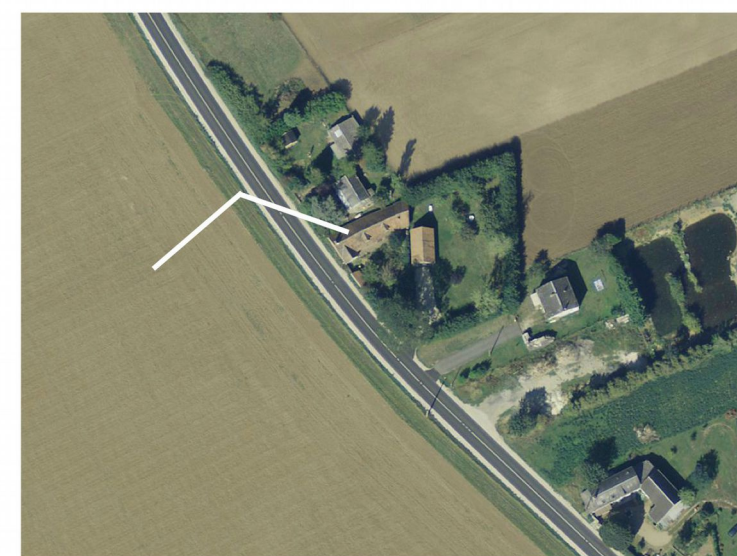
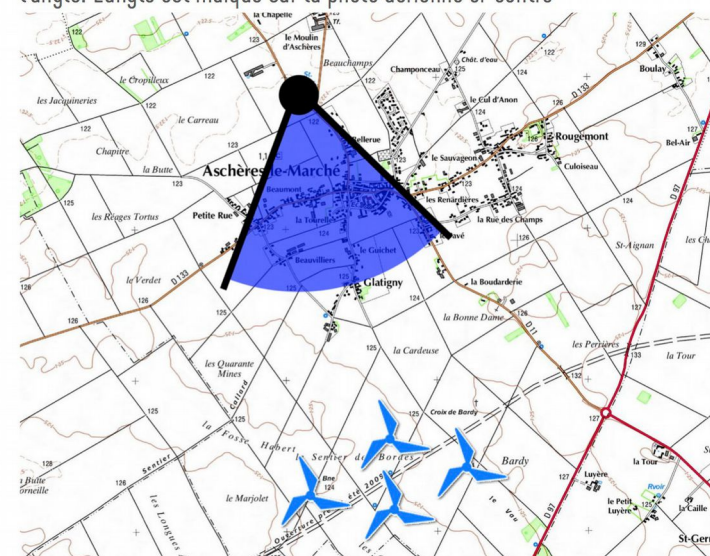
N° PDV	Lieu	Enjeux
1	A19	Paysage/Patrimoine
2	A19	Paysage
3	A19	Paysage
4	RD97	Paysage
6	RD97- croisement	Paysage
7	RD97	Paysage
8	RD11- sortie village	Paysage
9	RD11-entrée bourg	Paysage/Patrimoine
10	RD11-sortie bourg	Cadre de vie
11	RD11-sortie bourg	Cadre de vie/Effet cumulatif
13	RD11- entrée bourg	Cadre de vie
14	RD 5- approcheTrinay	Cadre de vie/ Effet cumulatif
15	RD133- sortie Trinay	Cadre de vie/ Effet cumulatif
N-PDV32	Sortie Trinay	Cadre de vie/ Effet cumulatif
16	RD133- approche Aschères	Patrimoine/Cadre de vie
17	Ruan / Sortie de bourg	Cadre de vie
18	Ruan / Entrée de bourg	Cadre de vie
N-PDV28	Route du blé/sortie bourg	Tourisme/Cadre de vie
19	Route du blé/entrée bourg	Tourisme/Cadre de vie/ Effet cumulatif
21	Route du blé	Tourisme/ Paysage
22	Route du blé	Tourisme/ Paysage
23	Route du blé	Tourisme/ Paysage/Effet cumulatif
24	Placette/Espace vert	Cadre de vie
25	Placette	Cadre de vie
26	Riverains Beaumont	Cadre de vie/Effet cumulatif
27	Silhouette Beauvillard	Cadre de vie/Effet cumulatif
28	Silhouette Glatigny	Cadre de vie/Patrimoine/Effet cumulatif
29	Sortie centre-bourg	Cadre de vie/Patrimoine/Effet cumulatif
30	Riverains Glatigny	Cadre de vie/Effet cumulatif
31	Riverains Glatigny	Cadre de vie/Effet cumulatif
32	Riverains La Borde Chausson	Cadre de vie/Effet cumulatif
33	Entrée de village	Cadre de vie/Effet cumulatif
N-PDV 30	Sortie de village	Cadre de vie/Effet cumulatif
34	Sortie de village	Cadre de vie/Effet cumulatif
35	Riverains proches	Cadre de vie/Effet cumulatif
36	Riverains Neuville	Cadre de vie/Effet cumulatif
37	Sortie de ville	Cadre de vie/Effet cumulatif
38	Riverains	Cadre de vie
N-PDV 47	Sortie Crottes-en-Pithiverais	Cadre de vie/Effet cumulatif
N-PDV 43	Entrée Crottes-en-Pithiverais	Cadre de vie/Effet cumulatif
39	Sortie sud Crottes-en-Pithiviers	Cadre de vie/Effet cumulatif
40	Entrée hameau	Cadre de vie/Effet cumulatif
41	Sortie hameau	Cadre de vie/Effet cumulatif
42	Halle, place et espace vert Aschères-le-Marché	Patrimoine/Tourisme
43	Eglise Aschères-le-Marchés	Patrimoine/Tourisme
44	Eglise et Metasequoia	Patrimoine
N-PDV14	Chapelle Taillay St Benoît	Patrimoine/effet cumulatif
45	Eglise Neuville-aux-Bois	Patrimoine/Tourisme
46	Motte féodale	Patrimoine
47	Eglise Bougy-les-Neuville	Patrimoine/Tourisme
48	Château La Motte	Patrimoine/Tourisme
49	Château Oison	Patrimoine/Tourisme
N-PDV21	Château de Chamerolles	Patrimoine/Tourisme
N-PDV20	Chilleurs et son église	Patrimoine/Tourisme
N-PDV37	Eglise Chilleurs	Patrimoine/Tourisme
N-PDV40	Flèche Pithiviers	Patrimoine/Tourisme
N-PDV41	Yèvre-le-Châtel	Patrimoine/Tourisme

Volet « Patrimoine et paysage »

6.8.2. ÉVALUATION DES IMPACTS PAR RAPPORT AUX ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

6.8.2.1. IMPACT PAYSAGER IMPORTANT

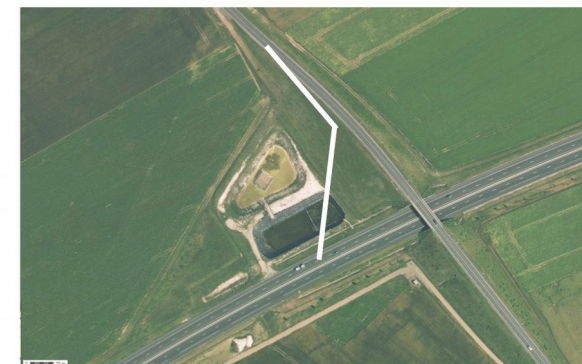
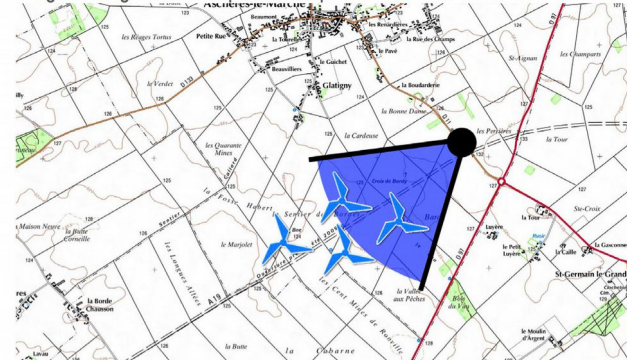
Le symbole indique seulement l'orientation de la prise de vue et non l'angle. L'angle est indiqué sur la photo aérienne ci-contre



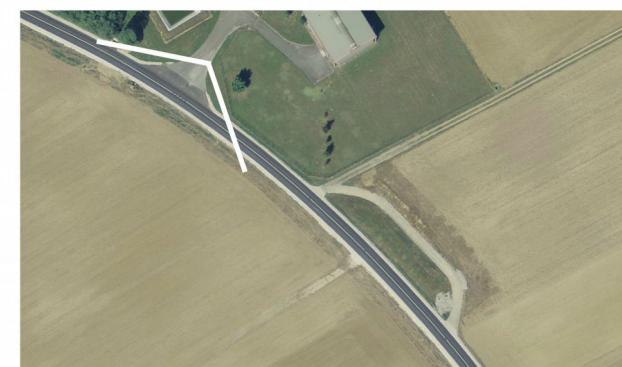
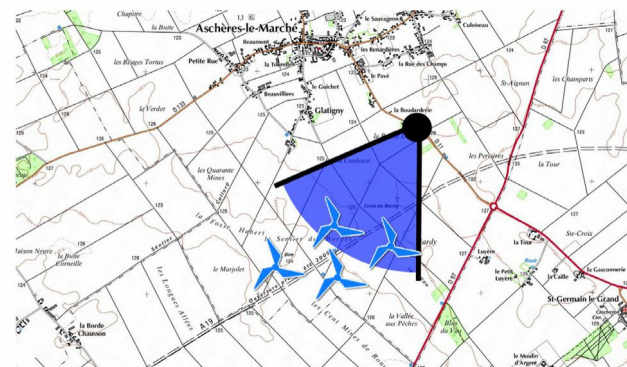
Point de vue n°9: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 2,4 km. A l'entrée Nord d'Aschères-le-Marché (RD11), un dernier virage met en scène la silhouette particulière de l'église et son pendant, le Metaséquoia. Les éoliennes créent une nouvelle silhouette du bourg. Cependant, elles dominent les constructions, mais l'effet d'écrasement reste modéré. Elles dépassent peu l'élément de référence visuelle (l'église). Enfin, le parc constitue un point d'appel concurrentiel par rapport au clocher et au motif paysager qui qualifie cette entrée de bourg. Toutefois, la composition du parc éolien montre une symétrie évitant l'effet de mitage et la perception est de courte durée.

6.8.2.2. IMPACT PAYSAGER MARQUÉ - PÉRIMÈTRE IMMÉDIAT

Le symbole indique seulement l'orientation de la prise de vue et non l'angle. L'angle est indiqué sur la photo aérienne ci-contre.

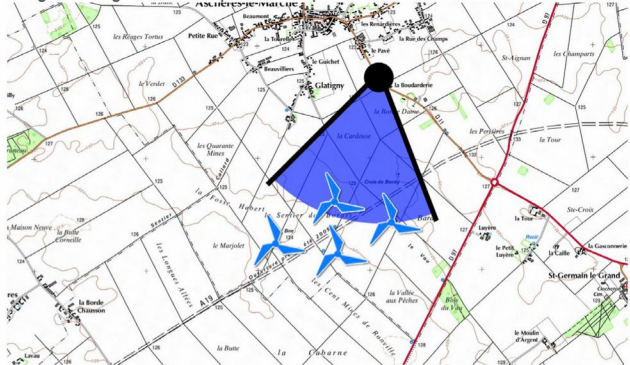


Point de vue n°1: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 0,903 km. Le franchissement (RD11/A19) crée un belvédère ou l'autoroute guide le regard vers un plateau cultivé à l'horizon lointain. La proximité du site d'implantation rend les éoliennes très prégnantes depuis ce point de vue. Cependant, la vaste échelle du paysage ainsi que la silhouette allongée d'Aschères-le-Marché enveloppant le bâti dans la végétation, n'offre pas d'élément de comparaison pour constater un effet d'écrasement du projet sur la silhouette du bourg. Le clocher n'émerge pas de la masse végétale. Il ne constitue pas de point d'appel évident. Le projet est en cohérence avec la structure paysagère présentant une figure de porte adossée à l'autoroute. Angle de vue 120°.

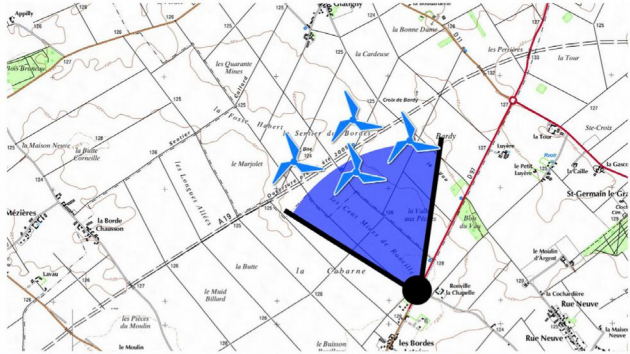


Point de vue n°13: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 1,0 km. RD11 sortie Sud d'Aschères-le-Marché. Un paysage ouvert s'étend jusqu'à l'horizon ou la Forêt d'Orléans marque la fin de la plaine agricole par un trait sombre. Les éoliennes s'associent au franchissement de l'autoroute, mais laissent le regard s'échapper jusqu'au lointain. Le projet marque la plaine, mais il est en cohérence avec sa structure paysagère.

Le symbole indique seulement l'orientation de la prise de vue et non l'angle. L'angle est indiqué sur la photo aérienne ci-contre

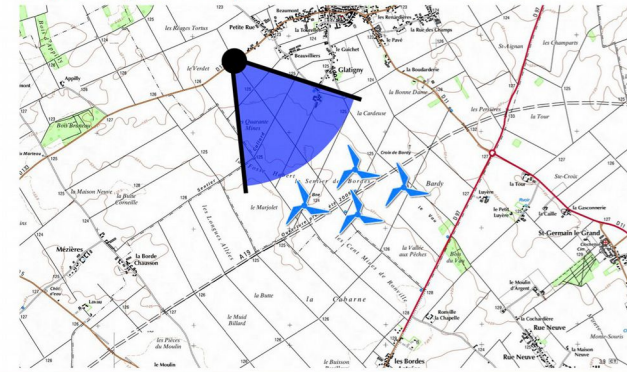


Point de vue n°10: Distance de l'éolienne la plus proche [E3] : 1,2 km. A la sortie Sud du secteur aggloméré d'Asnières-le-Marché (RD11), la route rejoint la plaine agricole sans échelle avec un horizon lointain. Le parc éolien est à l'échelle du paysage. Absence d'effet d'écrasement ou surplomb de motif paysager. Angle de vue 120°.

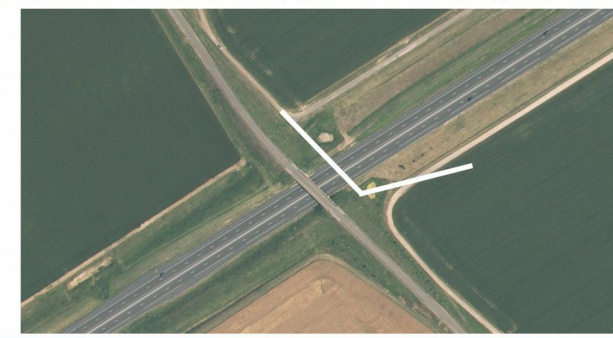
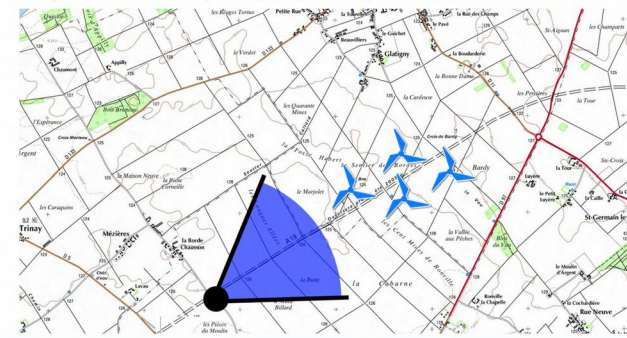


Point de vue n°4: Distance de l'éolienne la plus proche [E2] : 1,2 km. Perception du projet depuis le Sud de l'aire d'étude. En quittant la Forêt d'Orléans, la RD97 (voie romaine) traverse une large plaine agricole. Le parc éolien d'Asnières suit les silhouettes boisées des villages avec une composition géométrique sans effet d'écrasement. On distingue à peine les constructions éloignées. C'est également valable pour le clocher de l'église classée MH. Il est visible, mais il ne se distingue pas des autres éléments de paysage dans le lointain. A l'horizon lointain, on observe différents parcs éoliens, notamment celui de Bazoches. Mais les parcs existants sont suffisamment éloignés pour ne pas fusionner visuellement avec le présent projet ce qui évite un effet de saturation. Le projet ne dévalorise pas le paysage de plaine. Angle de vue 120°.

Le symbole indique seulement l'orientation de la prise de vue et non l'angle. L'angle est indiqué sur la photo aérienne ci-contre

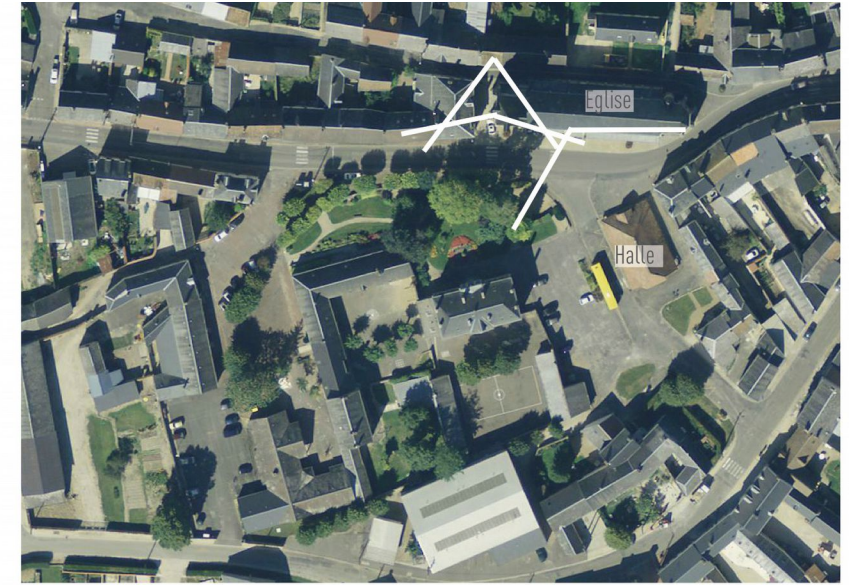
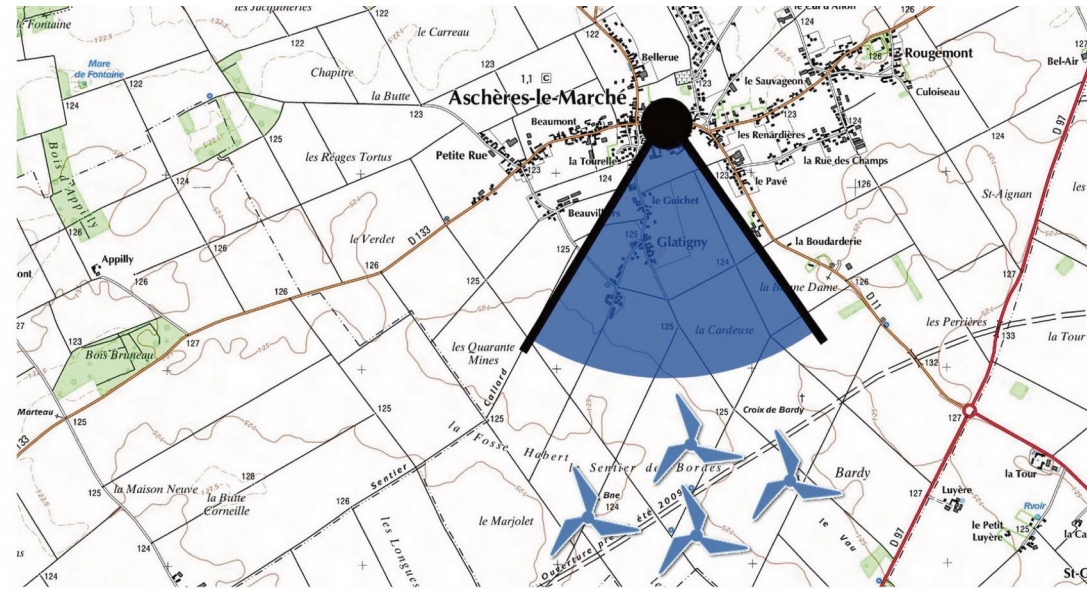


Point de vue n°16: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 1,7 km. L'état initial a révélé que cette entrée de bourg est marquée par la visibilité du clocher d'Aschères et son pendant, le Metaséquoia (page 29). Bien que le clocher soit masqué partiellement par un tas de fumure, on peut tout de même apprécier le rapport d'échelle et l'éloignement du projet par rapport au patrimoine classé. Le projet est déconnecté de la silhouette du bourg et associé à la plaine avec ses masses boisées dans le lointain. Grâce à sa distance d'éloignement, il n'altère pas la perception du point de repère traditionnel (clocher) et évite un effet d'écrasement sur le patrimoine et le bâti enveloppé dans son cortège végétal. Angle de vue supérieur à 120° pour voir toutes les éoliennes.



Point de vue n°2: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 1,8 km. Le franchissement de l'autoroute entre le hameau La Borde-Chausson et Villereau offre une vue panoramique sur le projet depuis l'Ouest. Il permet de voir la figure de porte associée à l'autoroute. En arrière-plan, on observe le parc de Bazoches au-dessus de la silhouette végétale d'Aschères-le-Marché. Il s'agit de deux parcs éoliens compacts avec deux compositions régulières qui constituent de nouveaux points de repère dans ce vaste paysage de plaine. Angle de vue 100°.

6.8.2.3. IMPACT PAYSAGER ABSENT - PÉRIMÈTRE IMMÉDIAT



Point de vue n°42: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,7 km. Le projet n'est pas visible depuis la place de la halle. Absence d'impact sur le patrimoine classé (halle et église). Angle de vue 120°.

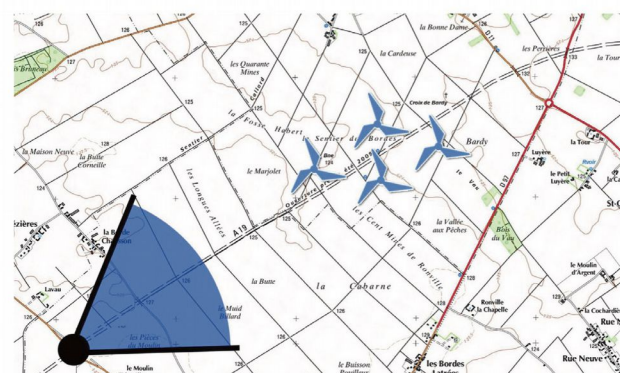


Point de vue n°43: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,7 km. Le projet n'est pas visible depuis le parvis de l'église classée d'Aschères-le-Marché. Absence d'impact. Angle de vue supérieur à 120°.

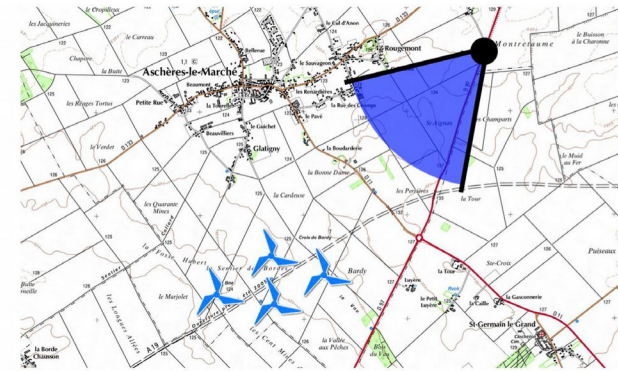


Point de vue n°44: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,7 km. Le projet n'est pas visible depuis le parvis de l'église classée d'Aschères-le-Marché. Absence d'impact.

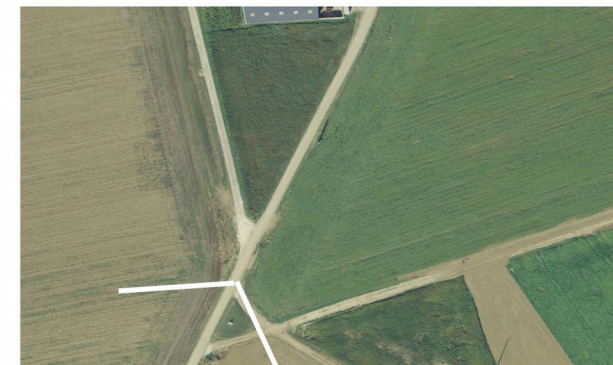
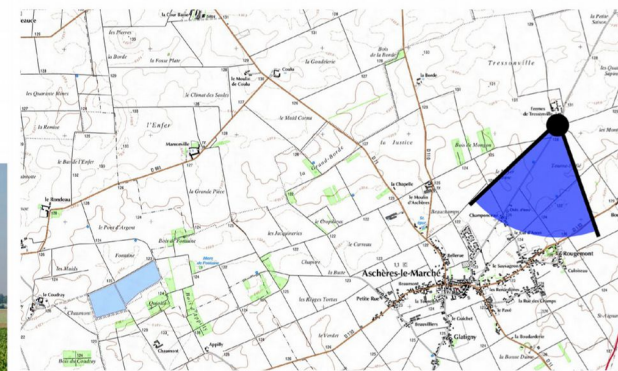
6.8.2.4. IMPACT PAYSAGER INSIGNIFIANT - PÉRIMÈTRE PROCHE



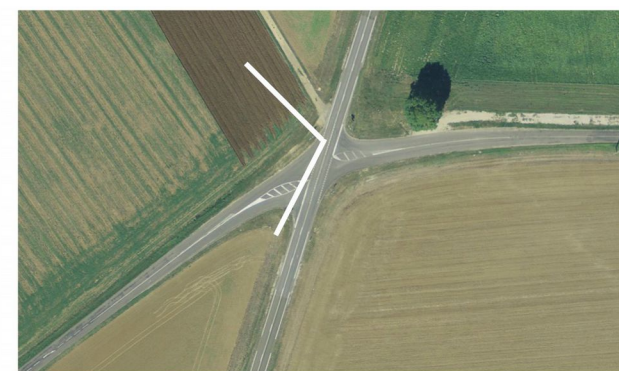
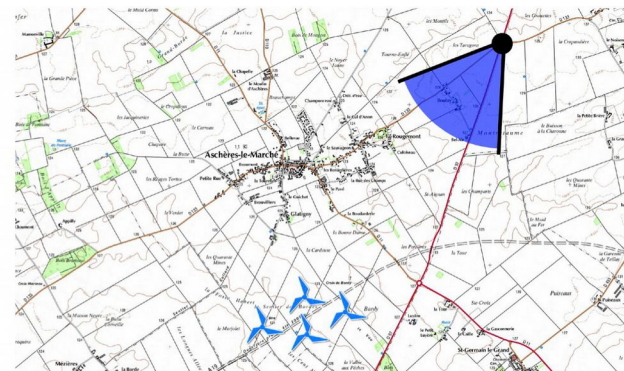
Point de vue n°3: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 2,5 km. Le franchissement (RD 5/A19) sur une route de liaison locale offre une vue panoramique sur la silhouette allongée des hameaux et d'Aschères-le-Marché, au Nord de l'autoroute. Au Sud, la vue s'étend jusqu'à la lisière de la Forêt d'Orléans (hors photomontage), prolongée par la silhouette végétale de Neuville et par quelques bosquets isolés. Cette vue montre également les talus en déblai qui n'autorisent qu'une vue ponctuelle sur le paysage environnant depuis l'autoroute. La composition du parc éolien encadre l'infrastructure et marque une porte. Angle de vue 120°.



Point de vue n°7: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 2,6 km. Depuis la RD97 (voie romaine) perception du plateau cultivé et incliné vers la Forêt d'Orléans. Le projet éolien semble encadrer un des bosquets isolés qui caractérisent la fin du plateau à grande culture, à proximité de la Forêt d'Orléans. Grâce à la distance d'éloignement, il n'a pas d'effet d'écrasement visuel de la silhouette végétale d'Aschères-le-Marché. Angle de vue 120°.

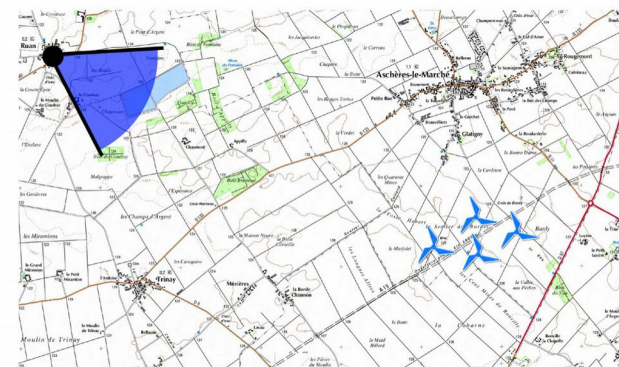


Point de vue n°23: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 3,7 km. La Route du blé. En contournant la ferme de Tressonville, la route offre une vue sur la silhouette boisée d'Aschères-le-Marché qui se dessine à l'horizon. Depuis ce point de vue, on constate un surplomb de motif ponctuel. Le projet se situe derrière un calvaire typique de la Beauce marquant le carrefour. En se décalant de peu l'observateur verra le projet dans le lointain ou il s'associe à un autre élément de repère (château d'eau). La hauteur apparente des éoliennes et du château d'eau est quasi équivalente. Le parc éolien n'altère pas la perception de la plaine agricole.

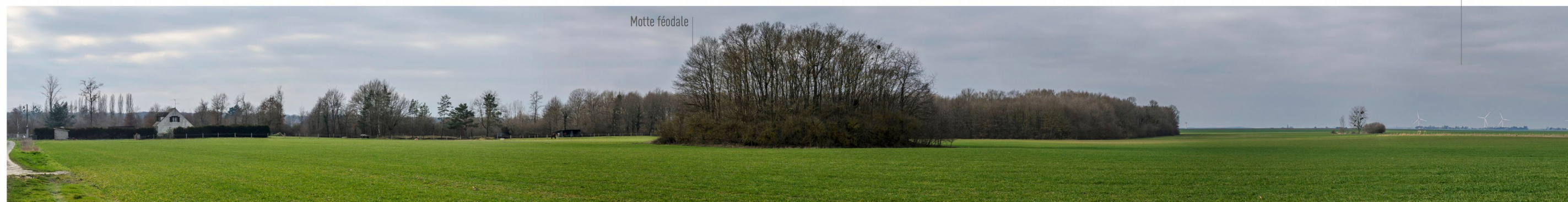
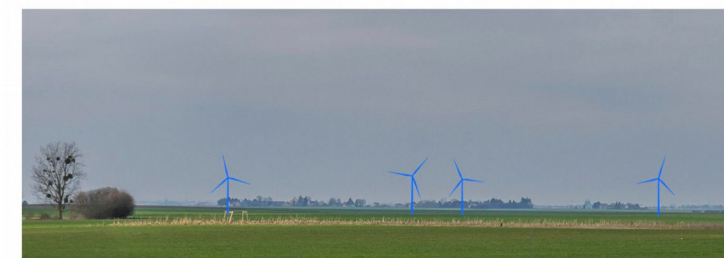
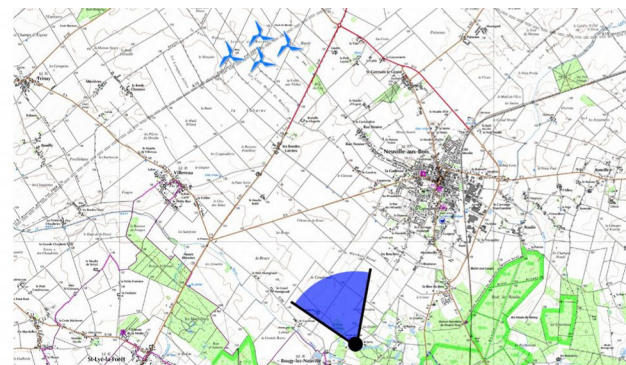


Point de vue n°6: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 3,9 km. Route du blé, croisement avec la RD97 (voie romaine). Un paysage ouvert où l'éolien présente déjà un nouveau point de repère (parc éolien de Bazoches). Le projet s'associe à un bosquet et n'est que partiellement visible. Grâce à sa forme compacte, il ne dévalorise pas la perception de cette plaine agricole.

6.8.2.5. IMPACT PAYSAGER INSIGNIFIANT – PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ

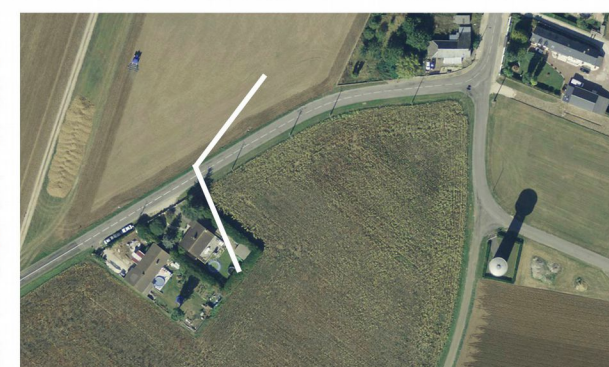
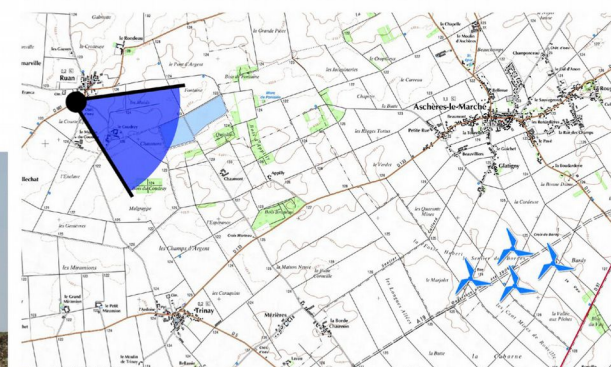


Point de vue n°17: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 5,2 km. Sortie du village de Ruan. Le projet fait partie du paysage lointain. Il est à l'échelle du paysage perçu. Impact insignifiant. Angle de vue : 120°.



Motte féodale

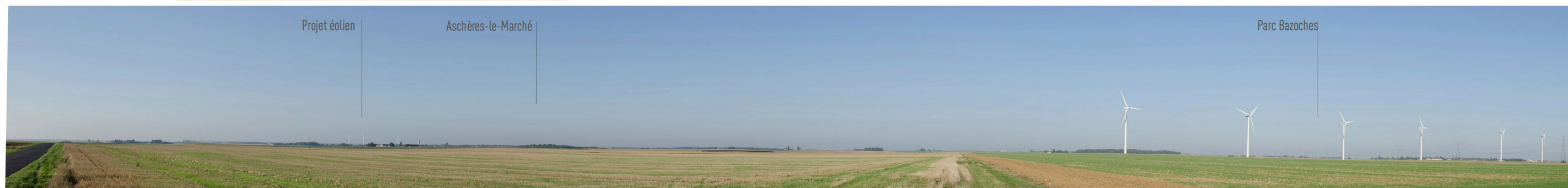
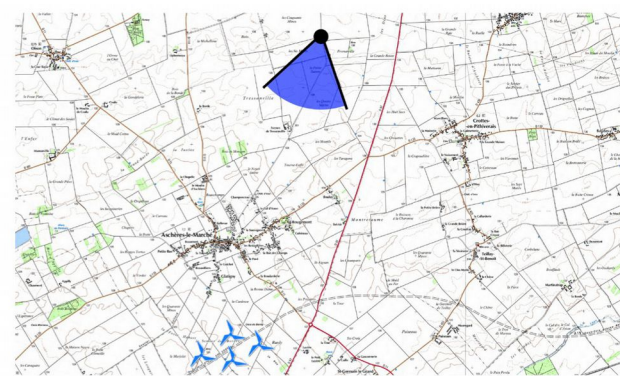
Point de vue n°46: Distance de l'éolienne la plus proche (E2) : 5,3 km. Bougy-lez-Neuville : La motte féodale 'La Butte Noire' couverte d'arbres est entourée de champs. Elle ne se distingue pas des bois environnants. Le projet fait partie des éléments de paysage de l'arrière-plan. Il ne dévalorise pas la perception du patrimoine protégé et son aire de mise en scène. Angle de vue supérieur à 120°. Impact insignifiant.



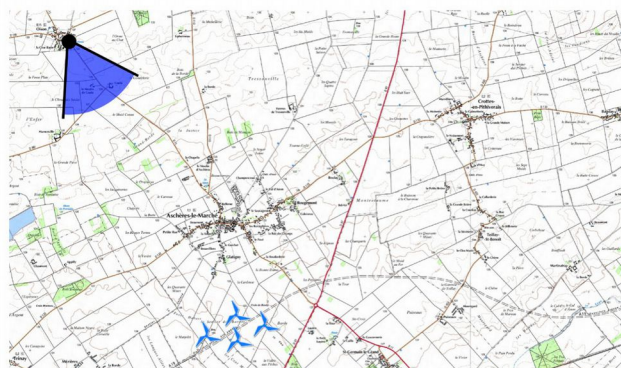
Centre-bourg

Projet éolien

Point de vue n°18: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 5,4 km. Entrée de Ruan. Grâce à la distance d'éloignement, le parc éolien est peu visible. Impact insignifiant sur la silhouette du bourg.

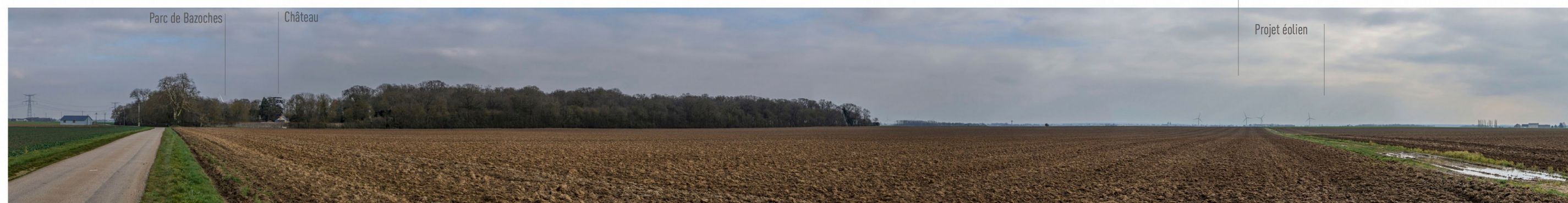
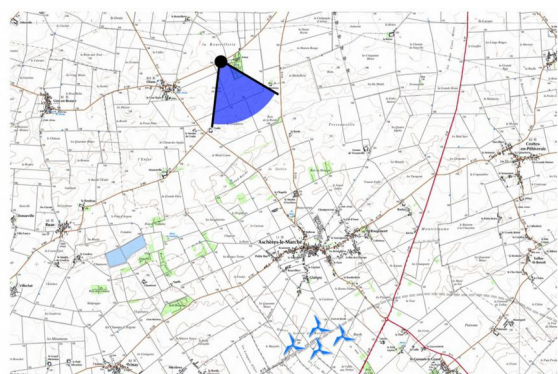


Point de vue n°22: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 5,6 km. La Route du blé fait découvrir la plaine agricole sans échelle avec ses nouveaux repères (Parc de Bazoches). Le projet apparaît dans le lointain sans altérer le caractère immense de la plaine agricole. Il se dresse à l'horizon lointain au-dessus de la silhouette d'Aschères qui n'était pas repérable auparavant. Angle de vue 120°. Impact insignifiant.

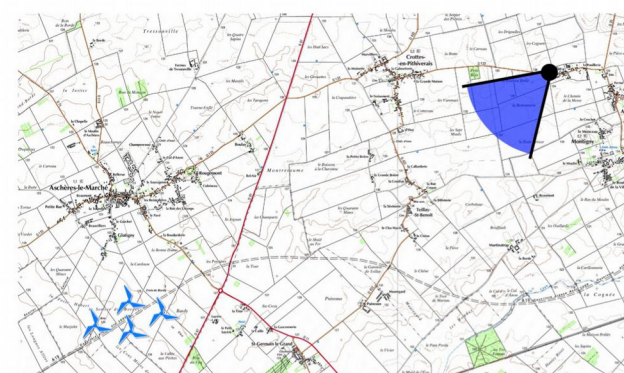
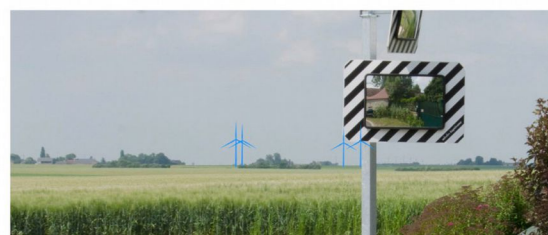


Point de vue n°8: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 5,7 km. A la sortie d'Oison, l'observateur est en légère position dominante, où l'on découvre la plaine agricole qui se déploie jusqu'à l'horizon lointain. Le paysage d'openfield est animé par quelques bosquets et fermes isolées. Le parc éolien crée un nouveau repère avec sa forme géométrique à l'échelle de la vaste plaine, sans effet d'écrasement. Le parc de Bazoches également présent dans le panorama se situe hors champ visuel (Angle de vue 120°).

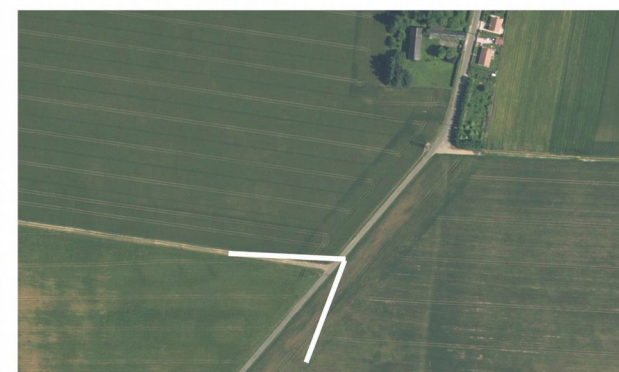
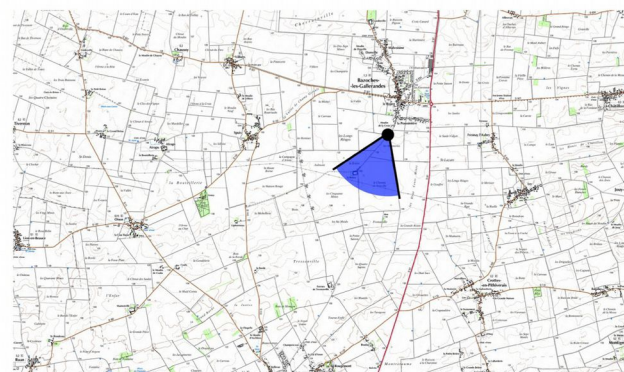
Volet « Patrimoine et paysage »



Point de vue n°49: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 5,9 km. Oison : Le Château d'Amoy classé MH, entouré de mur et de végétation est très peu visible depuis l'espace public. On constate une co-visibilité indirecte entre le patrimoine protégé et le projet. Grâce à sa distance d'éloignement, le projet n'est pas prégnant et ne dévalorise pas le lieu protégé. Angle de vue 120°.

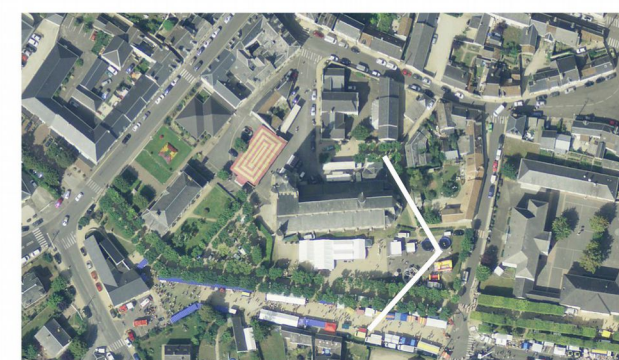
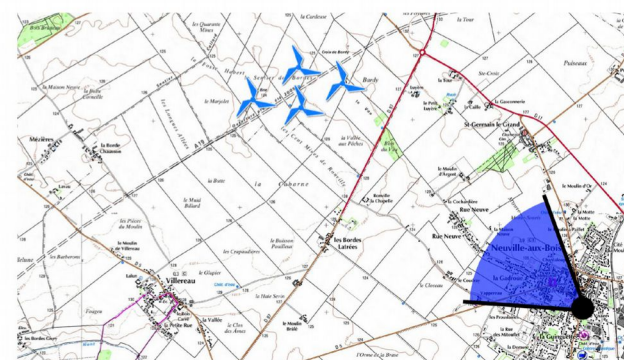


Point de vue n°28N: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 7,1 km. La Route du blé, sortie de Baudas. Depuis ce point de vue dominant le plateau à grandes cultures, le parc éolien est visible à l'horizon lointain sans dévaloriser la perception du plateau beauceron. Impact insignifiant.



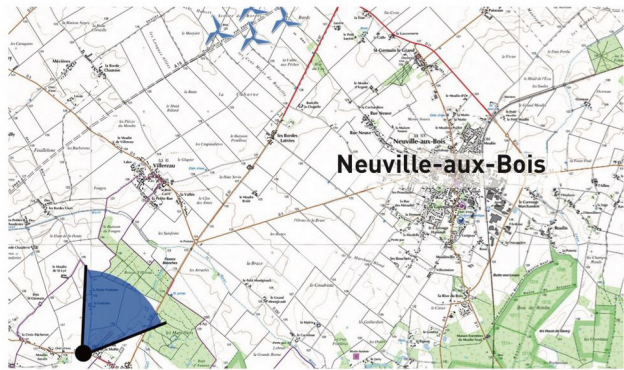
Point de vue n°21: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 7,3 km. La Route du blé. A la sortie de Bazoche-les-Gallerandes on découvre un paysage largement impacté par les lignes haute tension et le parc de Bazoche. Le projet s'y associe dans le lointain tout en restant peu prégnant compte tenu de la distance d'éloignement. Impact insignifiant.

6.8.2.6. IMPACT PAYSAGER ABSENT – PÉRIMÈTRE PROCHE

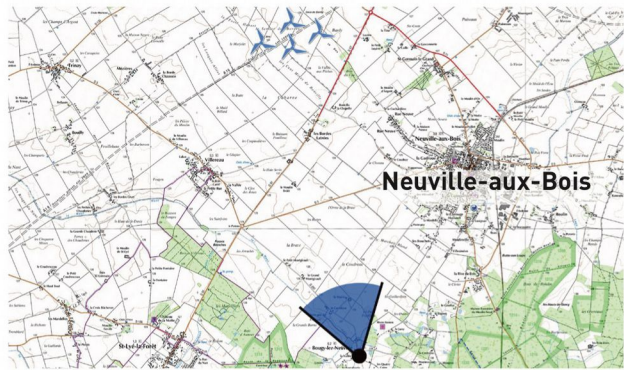


Point de vue n°45: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 3,8 km. L'église St.Symphorien à Neuville-aux-Bois fait partie du patrimoine classé le plus proche du projet. A ce titre un photomontage est réalisé qui montre qu'il n'y a pas de co-visibilité possible depuis l'église et son aire de mise en scène. Elle se situe au centre-ville entouré d'un tissu urbain dense. Absence d'impact.

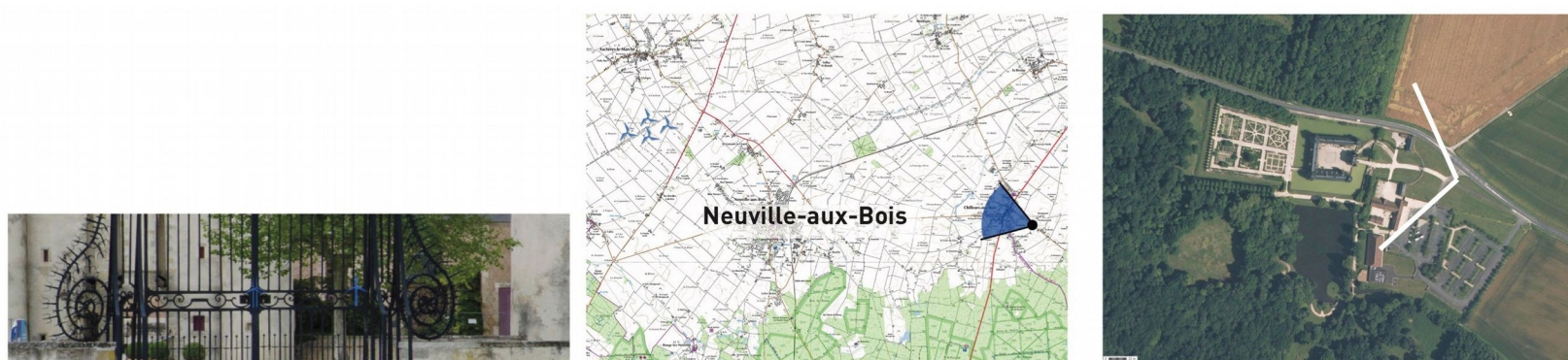
6.8.2.7. IMPACT PAYSAGER ABSENT – PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ



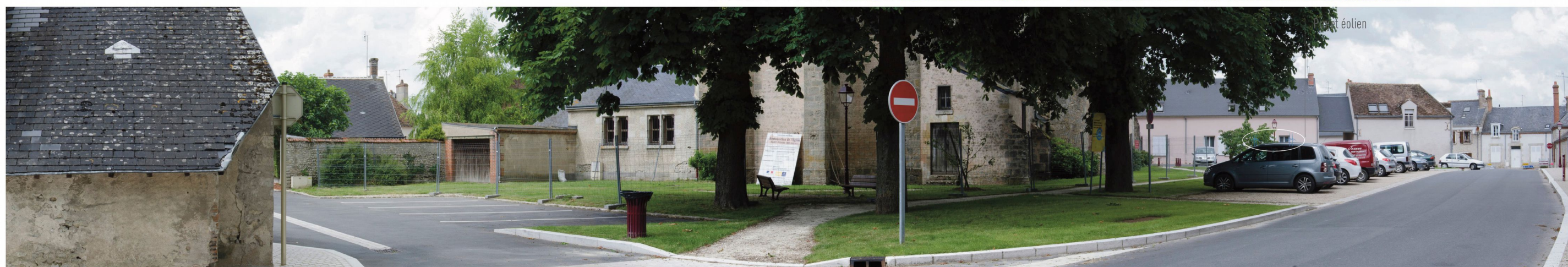
Point de vue n°48: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 5,5 km. Saint-Lyé-la-Forêt : La propriété privée du Château de la Motte, site classé, est entourée d'une végétation épaisse. Le château et son parc sont très peu visibles depuis l'extérieur. Absence de co-visibilité. Absence d'impact.



Point de vue n°47: Distance de l'éolienne la plus proche (E2) : 5,6 km. Bougy-lez-Neuville : l'église St. Sulpice se situe au coeur du bourg. Le contexte environnant masque la vue en direction du projet. Absence de co-visibilité. Absence d'impact.



Point de vue n°21N: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 6,2 km. Château de Chameroles vue en direction du projet : la Forêt d'Orléans constitue une barrière visuelle entre le site et le projet. Absence de co-visibilité. Absence d'impact.



Point de vue n°37N: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 9,2 km. Chilleurs-aux-Bois. L'église St. Pierre (MH) se situe en centre-bourg. Elle est entourée d'un tissu urbain dense. Absence de co-visibilité. Absence d'impact.